

Lundi 3 février 2014

Présents : Sylvie DECOURCELLE, Catherine GAUTHIER, Laurence GÉRARD, Karine LALLIER, Didier MAZENS, Abel ROSPIDE et Bernard SANTIAGO.

Excusés : Pascal BOUCHET, Cathy DESCAT.

Invité : Adrien DEBONNIERE

Ordre du jour :

1. Lieux de stages pour la préparation de la saison 2014/2015.

Didier relance le sujet afin de pouvoir réserver des lieux de stage pour les équipes qui souhaiteraient faire un stage de préparation fin août.

Karine a commencé à prendre des contacts avec des CRJS (Vernon, Yerville, Aubigny, Orléans, Blois) afin de connaître les tarifs et la disponibilité. Adrien regarde de son côté pour un hébergement à Dinard et Cancale.

***Hors réunion :** Après analyse des coûts et possibilités financières du club, il paraît opportun d'établir une pré-réservation dans l'un des centres afin que les entraîneurs recensent les possibilités sur la base d'une participation des familles de 100 € pour 5 jours. Quatre collectifs pourraient en bénéficier (semaine du 25 au 29 août). Karine prend contact (Orléans privilégié). Un engagement devra être pris au 15 mars 2014.*

2. « Initiation au handball » pendant les vacances scolaires.

Période concernée : du 17 au 21 février 2014

Éducateur : Adrien, avec le soutien demandé par Didier à Aïssé (-18F) pour les matinées.

Le matin (10h0 à 12h00) accueil des enfants souhaitant y participer (inscription sur place).

L'après-midi (14h00 à 16h00) accueil des centres de loisirs avec lesquels une convention a été signée (Jean Jaurès, Françoise Dolto, Ferdinand Buisson et Léon Dauer). 20 enfants doivent venir avec leurs éducateurs à chaque séance.

Didier a commandé 120 tee-shirts qui seront offerts aux enfants.

3. Les arbitres

Laurence propose qu'une action soit réalisée en cours de saison pour valoriser l'implication des arbitres (JA et arbitres sélions) qui évoluent régulièrement au sein du club. Le bureau réfléchit à la forme que cela pourrait prendre ; Didier enverra un mel à Rémy pour convenir de la date où cette action aura lieu.

***Hors réunion :** mels échangés avec Rémy pour convenir du samedi 8 mars (entre les matchs SM1 et SF, vers 20h). Didier commande des tee-shirts JA afin de les leur remettre individuellement à cette occasion, ainsi que des maillots d'arbitres pour les deux jeunes « départementaux ».*

4. Magazine du club

Didier souhaite que certains participent à la rédaction des articles pour le prochain magazine à sortir début mars :

- les parents de Marine P. ayant participé à la finale du championnat d'Europe au Danemark feront un article. Complément sur la compétition par Didier.
- Adrien en fera un sur son poste au sein du club et sur sa formation BPJEPS
- Jean-David travaille sur les résultats + présentation de 2 seniors (SG et SF)
- Il est demandé aux entraîneurs de faire un premier bilan de la saison de leur collectif
- Il est demandé à Rémy Hérisson de faire un article (lui-même et l'école d'arbitrage)
- Il est demandé à David Morelli de faire un article sur son expérience et les -18F
- Didier fera un article sur l'actualité du club (découverte, liens mairie,...)

5. Commission de discipline

Suite aux incidents arrivés à la fin du match des SG le 5/10, la commission de discipline a statué et 3 amendes ont été délivrées :

- 1 amende au Président
- 1 amende au chronométreur
- 1 pénalité sportive (2 matches de suspension) et une amende à un joueur de l'équipe.

Nous discutons sur les amendes liées à cette situation et décidons qu'exceptionnellement le club prendra à sa charge le paiement de ces amendes.

6. Trésorerie

N'ayant plus de mouvement financier sur le compte de la Caisse d'Épargne de Villiers, Sylvie demande à ce que le bureau se prononce sur sa fermeture.

Vote : 7 votes POUR la fermeture du dit compte (unanimité des membres présents).

7. Programme de réussite éducative de 2 à 16 ans

Didier nous donne des informations sur ce programme, il s'agit d'une offre éducative proposée par la Régie personnalisée « Réussir à Villiers » dans le cadre du PRE de Villiers sur Marne ; elle vise à continuer l'accompagnement du jeune bénéficiaire dans sa réussite éducative et finance la totalité de l'inscription des jeunes en situation difficile. *(cf flyer du club établi à cette occasion)*

Le club s'est engagé à accueillir de nouveaux jeunes d'ici la fin de la présente saison dans ce cadre, et à poursuivre cette démarche la saison prochaine.

8. Questions diverses :

- Catherine soulève la question suivante : quelle est la responsabilité du club dans le cas où un entraîneur donne rendez-vous à des joueurs mineurs directement au gymnase du club adverse ?
N'ayant pas de réponse précise, une recherche va être faite.
- Karine nous informe que lors d'un déplacement en train de la N3, 2 personnes du groupe ont raté le train ; ils en ont pris un ensuite à leur frais en tant qu'individuels. Karine a fait le nécessaire auprès de la SNCF pour un éventuel remboursement mais pas de réponse à ce jour. *Au vu de la réponse de la SNCF, cette question sera réétudiée à la prochaine réunion.*

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 3 MARS

L. GERARD
Secrétaire

D. MAZENS
Président